Image not found or type unknown

Achat d'une voiture d'occasion dans un garage

Par **Fanny78**, le **22/03/2017** à **10:40**

Bonjour,

J'ai acheté une voiture d'occasion la semaine dernière (4000 €)dans un garage.
Le garage m'a fourni le document prouvant le contrôle technique réalisé le mois d'avant (cette voiture était déjà en possession du garage, preuve étant la date de vente stipulée sur la carte grise).
Lors de la prise en main du véhicule, suivant mon mari qui la conduisait, j'ai remarqué un écartement important d'une roue arrière. Je n'y connais rien en mécanique, mais ayant un doute, en arrivant chez moi j'ai voulu voir le carnet d'entretien. Pas de carnet d'entretien dans la voiture! J'ai aussitôt appelé le garagiste qui m'a répondu qu'il ne l'avait pas récupéré, et qu'il devait être perdu. Je lui ai demandé de se débrouiller pour l'obtenir, ou bien de me fournir les factures de l'entretien de ce véhicule, puisqu'il m'a dit qu'il en faisait l'entretien...
J'attends... De plus en plus méfiante, j'ai emmené la voiture dans un autre garage, en qui j'ai toute confiance, pour "expertise".
Conclusion : Problème de train arrière. Celui-ci est à changer, "Il est impossible que dans cet état ma voiture soit acceptée au contrôle technique..."

Que puis-je faire? Comment me défendre? J'avoue être perdue!

A noter que j'ai 3 mois de garantie par le garage qui m'a vendu ce véhicule. Puis-je exiger les réparations dans ce laps de temps?

Merci beaucoup pour votre attention.

Cordialement,
Fanny

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés